



3 janvier 2025

Lettre circulaire AI n 451

Lettres circulaires AI abrogées

Dans le cadre de la mise au net de l'ensemble des lettres circulaires AI (LC AI), nous vous communiquons par la présente liste de toutes celles qui ont été abrogées au 31.12.2024. Elles ont été déplacées dans les archives.

LC AI n	Titre	Motif de l'abrogation
446	Nouveaux produits diététiques dans l'annexe 1 de la CMRM	transféré à la circulaire (CMRM)
444	Nouveaux produits diététiques dans l'annexe 1 CMRM	transféré à la circulaire (CMRM)
440	Remplacement d'une indemnité journalière de l'AI par une rente AI	transféré à la circulaire (CIRAI)
438	Codage de l'évaluation de l'invalidité avec déduction forfaitaire	transféré à la circulaire (CSIP)
437	Nouveaux produits diététiques dans l'annexe 1 CMRM	transféré à la circulaire (CMRM)
430	Nouveaux produits diététiques dans l'annexe 1 CMRM	transféré à la circulaire (CMRM)
427	Nouveaux produits diététiques dans l'annexe 1 CMRM	transféré à la circulaire (CMRM)
425	Nouveaux produits diététiques dans l'annexe 1 CMRM	transféré à la circulaire (CMRM)
422	Nouveaux produits diététiques dans l'annexe 1 CMRM	transféré à la circulaire (CMRM)
358	Convention avec la Fédération suisse pour tâches communes des assureurs-maladie (SVK)	caduc – les informations sont disponibles sous SVK / FSA